



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@cccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION N°2015-54 du 12 mai 2015

OBJET - Restructuration du Théâtre du Briançonnais

Rapporteur : M. le Président

Le 12 mai 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 06 mai 2015 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 36 de la délibération 2015-33 à 2015-34
37 de la délibération 2015-35 à 2015-38
36 de la délibération 2015-39 à 2015-41
37 de la délibération 2015-42 à 2015-44
36 de la délibération 2015-45 à 2015-46
35 de la délibération 2015-47 à 2015-55

Nombre de pouvoirs : 6 de la délibération 2015-33 à 2015-34
7 de la délibération 2015-35 à 2015-38
8 de la délibération 2015-39 à 2015-41
7 de la délibération 2015-42 à 2015-44
8 de la délibération 2015-45 à 2015-46
7 de la délibération 2015-47 à 2015-55

M. Marc FORNESI est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Gilles MARTINEZ, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération 2015-33 à 2015-46), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération 2015-35), M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE (de la délibération 2015-33 à 2015-38 et de la délibération 2015-42 à 2015-44), M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, Mme Dominique BRACHET, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir : M. Gérard FROMM à M. Gilles MARTINEZ
Mme Nicole GUERIN à Mme Renée PETELET
Mme Catherine GUIGLI à Mme Marie MARCHELLO
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Yvon AIGUIER à Mme Claude JIMENEZ
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIEMETTI
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (pour les délibérations 2015-39 à 2015-41 et de 2015-45 à 2015-55)
M. Thierry BOUCHIE à M. Jean-Michel REYMOND

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de construction, aménagement, gestion et entretien d'équipements culturels d'intérêt communautaire, dont le Théâtre du Briançonnais,

Considérant la volonté de la Communauté de communes du Briançonnais de favoriser l'accès de ses habitants au spectacle vivant,

Considérant le théâtre du Briançonnais comme un élément structurant ainsi qu'un facteur d'attractivité du territoire,

Considérant le conventionnement du Théâtre du Briançonnais par l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication), par le biais d'une convention d'objectifs 2014, 2015, 2016 « Scène conventionnée pour les écritures d'ici et d'ailleurs » avec l'Association de Développement Artistique et Culturel,

Considérant l'état de vétusté et la nécessité de réaliser des travaux de restructuration de ce bâtiment,

Considérant l'inscription du projet de restructuration au Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous,

Considérant la nécessité d'engager une étude de programmation, afin de définir un programme de travaux,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 11 mai 2015,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité et 5 abstentions (Jean-Michel REYMOND, Romain GRYZKA, Catherine VALDENNAIRE, Catherine MUHLACH, Bruno MONIER)

- Approuve le projet de restructuration du Théâtre du Briançonnais,
- Approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES H.T.		RECETTES	
Coût global des travaux	1 300 000 €	Etat (50%)	750 000 €
Etudes, maîtrise d'œuvre	200 000 €	Région P.A.C.A. (20%)	300 000 €
		Département 05 (10%)	150 000 €
		CCB (20%)	300 000 €
TOTAL H.T.	1 500 000 €	TOTAL	1 500 000 €

- Autorise Monsieur le Président à engager une étude de programmation.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage: 20 MAI 2015